

Compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2018, concernant les nuisances sonores du Boulevard Pereire dans le 17^{ème} arrondissement.

Les personnes présentes :

- Monsieur Geoffroy BOULARD, Maire du 17^e arrondissement
- Madame Lucette VANLAECKE, Direction clients et services - SNCF Réseau Ile-de-France
- Monsieur Christophe ROSIN, Responsable Acousticien
- Monsieur Arnaud MAZARGUIL, Responsable des Relations Extérieures
(Arnaud.mazarguil@reseau.sncf.fr)

Les explications de la SNCF sur la ventilation:

- L'activation de la ventilation est nécessaire lors de certaines interventions de maintenance qui ont lieu dans un espace confiné.
Ces ventilations sont déclenchées sur demande depuis le poste des Invalides.
Actuellement, ce sont 10 extracteurs d'air qui sont disposés le long du boulevard Pereire entre la gare de Pereire Levallois et la rue Alphonse de Neuville (crèche municipale), l'air étant évacué par des édicules après ouverture d'une trappe en partie haute.
- Aucun filtre n'a été apposé sur les ventilations, aucune réglementation ne l'impose.
- Ces travaux de maintenance ont généralement lieu entre minuit et 4h30 du matin
- Les moteurs des souffleries sont électriques, ceux utilisés pour les travaux de maintenance sont des moteurs thermiques.

Geoffroy BOULARD rappelle qu'il est **urgent** que la SNCF trouve des pistes d'amélioration durables, rappelant qu'il s'agit ici d'un **enjeu de santé publique pour les riverains concernés**.

Les pistes d'amélioration :

La SNCF a mandaté un **bureau d'étude** qui sera prochainement chargé de réaliser des mesures pour **caractériser précisément les sources du bruit** et évaluer leur niveau sonore au niveau de chaque façade concernée. Des **solutions devraient être mises** en œuvre à la suite de cette étude afin de réduire ces nuisances sonores (**mur antibruit, réorientation des trappes**).

Les riverains font part de leur profonde exaspération devant l'absence de solutions concrètes proposées par la SNCF, ils regrettent que ces nuisances n'appellent qu'une réaction très tardive de la SNCF.

Le Maire du 17^e arrondissement regrette le **délai** de réalisation de cette étude (6 mois) et demande à ce qu'il soit raccourci. Il souhaite que les **échanges** entre la SNCF, la Mairie d'arrondissement et les riverains du boulevard Pereire soient **plus réguliers** et s'engage à **maintenir un dialogue** avec toutes les parties prenantes.